

Facteurs explicatifs du travail domestique à Yaoundé

Par De SYG SEKE Kouassi, Habibou OUEDRAOGO, MOUNPE Idriss, FOMEKONG Félicien, MIMCHE Honoré

Résumé : Cette étude sur « les facteurs explicatifs du travail domestiques à Yaoundé » a été motivée dans un contexte où l'on fait le constat selon lequel dans la plupart des sociétés africaines, travail domestique et scolarisation constituent deux modes de socialisation des filles. Elle est menée à partir d'une enquête qui s'est déroulée dans la ville de Yaoundé. Il ressort de l'étude que : Les filles de mère/tutrice de niveau d'instruction secondaire et supérieur ont respectivement 52% et 74% moins de chances d'exercer des travaux domestiques par rapport à leurs homologues de mère sans niveau d'instruction. Par rapport aux filles de père/tuteur salarié, les filles de père/tuteur indépendant/employeur ont deux fois plus de chance d'exercer des travaux domestiques. Egalement, il en ressort que les filles vivant dans les ménages à niveau de vie moyen et leurs homologues des ménages de niveau vie élevé ont respectivement 63% et 82% de chances en moins d'être soumises à des travaux domestiques comparées aux filles vivant dans les ménages à faible niveau de vie.

Summary: This study on “the explanatory factors of the house work in Yaounde” was justified in a context where one makes the report according to which in the majority of the African companies, house work and schooling constitute two modes of girls' socialization. It is carried out starting from an investigation which proceeded in the town of Yaounde. It arises from the study that: The girls of mother/tutor of secondary and higher educational level have 52% and 74% respectively less chances to exercise house works compared to their homologousses of mother without educational level.

Compared to the girls of father/tutor salaried, the girls of father/independent tutor/employer are likely twice more chance to exercise house works. Also, this study reveals that the girls living in households with middle standard of living and their homologousses of the households with high level life respectively have 63% and 82% of chances in less to be

subjected to house works compared to the girls living in the households with low standard of living.

Introduction

En dépit de l'engagement des Etats africains et notamment de celui du Cameroun pour « *l'Ecole Pour Tous* » (EPT) et des efforts entrepris pour stimuler la scolarisation des filles particulièrement, leur mise et leur maintien à l'école restent encore un défi pour les politiques de scolarisation. Pour exemple, alors que le taux net de fréquentation scolaire pour le primaire estimé à 78,0 % au niveau national se situe à 79,2 % chez les garçons de 6-11 ans comparé à 76,7 % chez leurs homologues de sexe féminin (Souaibou, 2007). Pourtant dans ce contexte de sous scolarisation, notamment des filles, plusieurs travaux montrent qu'elles sont, plus que les garçons, tenues de faire des corvées domestiques tout en fréquentant (Lange, 1998 ; Pilon et Yaro, 2001 ; Kobiané 2006). D'après l'enquête MICS réalisée en 2006, au Cameroun, 30,8% d'enfants de 5-14 ans travaillent et 7% d'entre eux effectuent un travail rémunéré pour une personne en dehors du ménage. Plus récemment, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS, 2008), le travail des enfants au Cameroun en 2007 concernerait 41% des enfants de 5 à 17 ans. C'est dire que ce phénomène prend de l'ampleur au fur et à mesure que les enfants grandissent.

Certes, il est vrai comme le rappelle Schlemmer (1996), que « *la question de l'école est bien inséparable de celle du travail [domestique] des enfants* » dans la mesure où « *l'activité scolaire n'exclut pas l'enfant du monde du travail, alors que le monde du travail, lui, peut exclure l'enfant de l'école* ». D'ailleurs, Erny cité par Mimché (2003), le rappelait si bien en écrivant que « *loin d'être inédit, le travail des enfants à toujours existé dans ces sociétés où l'organisation sociale reconnaît à l'enfant une place fondamentale dans le cycle de production et les stratégies familiales de reproduction matérielle, et où l'école est une innovation dans la formation de l'enfance* ». Toutefois, même si, *le travail des enfants est un phénomène aussi ancien que le monde parce que faisant partie intégrante de l'organisation et de l'évolution socio-économique de toute société* (Kobiané, 2006), nous ne pouvons

passer sous silence que les besoins en main d'œuvre à des fins productives et domestiques des ménages réduiraient fortement la scolarisation des enfants en son sein. Marcoux (1994) cité par Kaboré et Pilon (1999) dans une étude à Bamako révèlent que : « *la possibilité de pouvoir compter sur une grande sœur dans le ménage permettrait aux enfants, plus particulièrement aux filles de 8-14 ans, d'être largement libérés des activités domestiques du ménage et de se consacrer davantage aux activités scolaires* ».

Même si le constat fait par Mimché (2003) selon lequel la littérature sur le phénomène du travail des enfants est assez documentée dans certains pays¹ et l'est moins au Cameroun mérite de nos jours d'être nuancé, notons que ce champ de recherche reste toujours peu mobilisateur même s'il préoccupe de plus en plus. Signalons toutefois que, malgré la littérature abondante sur le travail des enfants, il existe très peu de travaux empiriques mettant en évidence les liens entre travail domestique et scolarisation des enfants (Kobiané, 2006). Cela s'expliquerait par le fait que pour ce dernier citant Lancaster (2003) *la plupart des études s'intéressent davantage soit aux causes qu'aux effets du travail sur leur scolarisation*.

Bien vrai que les conséquences du travail sur le développement de l'enfant ne sont pas à occulter, la question du travail des enfants revêt un autre intérêt, surtout lorsqu'on s'intéresse à en voir les interrelations avec la scolarisation. Ainsi, nous convenons avec Kobiané (2006) lorsqu'il écrit « *même si certains enfants travailleurs fréquentent l'école, travail et scolarisation apparaissent souvent comme deux activités concurrentes et la réalisation de l'objectif d'une EPT nécessite alors de s'intéresser davantage au travail, notamment lorsque celui-ci contribue à écarter de nombreux enfants du système éducatif* ».

Compte tenu de tout ce qui précède, cette étude s'articule autour d'un ensemble de deux questionnements : Quelle est la typologie des travaux exercés dans le contexte de la ville de Yaoundé par les filles qui y sont astreintes ? Quels sont les facteurs contribuant à la mise au travail domestique des filles dans leur ménage de résidence ?

¹ Allusion étant ici faite par l'auteur aux pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Bénin, le Nigeria. Allusion est aussi faite aux pays d'Amérique latine. Sur ce sujet on pourra se rapporter aux travaux de Marguerat et Poitou (1994), Tessier (1998).

Cet article est structuré en trois sections. La première porte sur le background et la revue de la littérature sur la problématique du travail des enfants. La seconde aborde les questions de méthodologie sur lesquelles se fonde cette recherche quand la dernière section présente les résultats et les discussions qui peuvent en être faites.

1. Background et revue de la littérature

En vue d'élaborer un modèle d'analyse des déterminants des travaux domestiques des filles, passons en revue des travaux antérieurs sur ce sujet. Ce qui nous permettra de réunir les éléments théoriques nécessaires à la compréhension de notre étude et aidera à formuler ensuite des hypothèses qui vont la sous-tendre. Notons d'emblée que le fait d'astreindre les filles aux travaux domestiques dépend de trois types de facteurs à savoir les facteurs sociodémographiques, les facteurs socioéconomiques et les facteurs socioculturels.

1.1. Les facteurs sociodémographiques

1.1.1. Facteurs relatifs à l'enfant

➤ L'âge de l'enfant

L'âge peut être un facteur prédisposant des enfants au travail. Blunch et al (2002) cité par Senah (2007), Diallo (2001) et Bougroum et Ibourk (2004) ont montré que plus l'enfant avance en âge plus il travaille. Cela s'explique par le fait que les activités qu'exercent les enfants ne requièrent généralement pas des compétences techniques mais l'endurance physique que l'enfant peut acquérir avec l'âge.

➤ Le sexe

Les études antérieures portant sur le travail des enfants montrent qu'il existe une discrimination selon le sexe dans la décision de mettre les enfants au travail. En effet, il apparaît que «les filles travaillent davantage que les garçons, et cela, à tous les âges et n'effectuent pas les mêmes tâches» (Poirier et al., 1996). Par contre pour Diallo (2001), les garçons sont soumis à un risque plus élevé que les filles de travailler.

➤ Le lien de parenté

La participation au travail varie également selon le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage. « Les enfants du chef travaillent moins que les autres enfants » (Boyden, 1992). Ainsi, selon que l'enfant a un lien biologique avec le chef de ménage ou pas, avec l'épouse ou pas, qu'il est adopté ou confié, ses risques d'exercer un travail diminuent ou augmentent.

1.1.2. Facteurs relatifs au chef de ménage

➤ Le sexe, l'âge et le statut matrimonial

Diallo (2001) et Lachaud (2004) montrent dans leur étude respective que les femmes chefs de ménage font travailler davantage leurs enfants. De même, il est admis que plus le chef du ménage vieillit, plus il sollicite le soutien des enfants surtout en absence des adultes. Un fait qui présuppose que l'âge du chef de ménage expliquerait aussi le travail (domestique) des enfants. Dans l'ouvrage « Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages », Poirier et al, (1996) parviennent au résultat selon lequel les ménages polygames sont plus propices au travail des enfants. De même, ils démontrent que les tâches domestiques occupent une plus grande part du travail des filles dans les ménages monogames. La division sexuelle du travail au sein des ménages se double d'une division des activités scolaires et domestiques entre filles : « le travail des unes permet la scolarisation des autres ».

➤ le niveau d'instruction du chef de ménage

Dans les ménages où le chef a un niveau d'instruction élevé, il y a de fortes chances que les enfants qui y vivent aillent plus à l'école au détriment du travail. Lachaud (2004) explique cette relation par le fait que la scolarisation n'est pas valorisée dans les ménages où le chef, lui-même, n'a pas été scolarisé. Pour Diallo (2001), connaissant les avantages et exigences de la scolarisation, les chefs de ménage instruits offrent des conditions favorables et privilégient l'acquisition du capital humain à leur progéniture.

➤ l'activité du chef de ménage

La probabilité de la mise au travail d'un enfant diminue lorsque le statut socio-économique du ménage s'améliore (Tsala et al, 2005) et selon le groupe socio-économique du chef de ménage. C'est dire que la relation entre le travail des enfants et l'activité du chef de ménage s'appréhende par le type d'activité et le statut dans l'activité exercée par le chef de ménage. Ainsi, Diallo (2001), montre que les chefs de ménages inactifs ou chômeurs (en relation avec le niveau de vie du ménage) courent beaucoup plus le risque de mettre leurs enfants au travail que ceux qui sont actifs.

1.1.3 Facteurs relatifs au ménage

➤ Taille du ménage

Pour Marcoux (1998), dans le cas de la ville de Bamako, la taille élevée des ménages semble favoriser la fréquentation scolaire des filles. A l'en croire l'organisation des activités de subsistance dans les ménages de taille élevée offre la souplesse nécessaire pour permettre aux jeunes filles d'être relativement libérées des travaux domestiques. C'est pourquoi, il affirme qu' « il existe une forte relation entre la probabilité de fréquentation scolaire des jeunes filles et les potentialités offertes au sein de leur ménage leur permettant d'être dégagées de certains travaux, des travaux ménagers notamment. ».

➤ Composition du ménage

La présence des enfants de moins de 5 ans ainsi que des adultes dans le ménage peut compromettre les chances de scolarisation des plus âgés des enfants surtout des filles appelées à jouer le rôle de babysitteur. Tandis que la présence des adultes accroîtrait leur scolarisation dans la mesure où ces derniers, en effectuant les tâches, déchargeraient les enfants auxquels ces travaux reviendraient.

1.2. Les facteurs socioculturels

Dans les sociétés africaines, la jeune fille est perçue surtout dans son rôle de future épouse et de mère. C'est ainsi qu'elle est beaucoup plus astreinte aux travaux domestiques, champêtres voire aux activités commerciales et autres que le jeune garçon. Ainsi, le travail

des enfants était perçu comme faisant partie intégrante de l'éducation. C'est en cela que, dans la plupart des cas, par ces travaux, les enfants africains apprennent leurs rôles dans la société et acquièrent un statut dans leurs familles grâce à leurs contributions. C'est dire ainsi que, l'implication d'un enfant dans les tâches domestiques est généralement considérée comme bénéfique et participant à son éducation (CODESRIA, 2010).

Dans le cas spécifique camerounais, le fondement culturel du travail des enfants a été remarqué dans la société Bamiléké du Cameroun par Ngueyap (1996). Dans cette société, un seul enfant parmi ses pairs a droit à l'héritage légué par les parents. Le prétendant à l'héritage est celui qui aura émerveillé ses parents par son travail dès l'enfance.

De même, la religion et l'ethnie sont considérées dans nombres d'études comme des facteurs de catégorisation. C'est le cas de celui de Cariagarajah et al. (2001) dans une étude réalisée au Ghana, qui arrive au résultat selon lequel en raison de leurs idéologies sur les relations familiales, la richesse et sur la vie en général, les animistes et les chrétiens font plus travailler leurs enfants que les musulmans.

1.3. Les facteurs socioéconomiques

Rendant compte de la situation du travail domestique des filles et de leur scolarisation en Ethiopie, Kifle (2002) indique que les filles sont contraintes de s'adonner au travail domestique du fait de la pauvreté dans les familles. Il fait de même le constat selon lequel, les deux tiers des filles astreintes aux travaux domestiques inscrites dans les classes d'alphabétisation ou dans l'éducation formelle, ont un pourcentage d'absentéisme élevé. Au Burkina Faso, Lachaud (2004), dans une étude fondée sur les enquêtes auprès des ménages de 1998 et de 2003, établit une relation positive entre pauvreté et travail des enfants. D'après lui, les privations monétaires réduisent la probabilité de scolarisation, par conséquent augmente la prévalence du travail infantile. Il cite également Blunch et Verner (2000) d'une part, Grootaert (1998) et Diallo (2001) d'autre part, qui ont mis en évidence la relation positive entre la pauvreté et le travail des enfants respectivement au Ghana et en Côte d'Ivoire. D'autres auteurs tels que Bougroum et Ibourk (2004) donnent une explication

indirecte à la relation. Pour eux, l'éducation des parents accroît leurs revenus permettant ainsi d'accéder aux services payants des personnes adultes. Ce qui dispense les enfants du travail.

2. Méthodologie

Cette section porte sur les hypothèses de recherche, les aspects conceptuels ainsi que les données et variables d'études qui seront prises en compte dans cette étude.

2.1 Hypothèses

Deux hypothèses sont formulées, à savoir :

- Les filles dont les parents/tuteurs ont un faible niveau d'instruction risquent le plus d'être exposées à l'exercice des activités domestiques du ménage.
- L'exercice du travail domestique dans le ménage de résidence par les filles dépend du niveau de vie du ménage. Plus le niveau de vie du ménage dans lequel vit la fille est élevé, moins la propension que la fille soit astreinte aux travaux domestiques est faible.

2.2 Aspects conceptuels

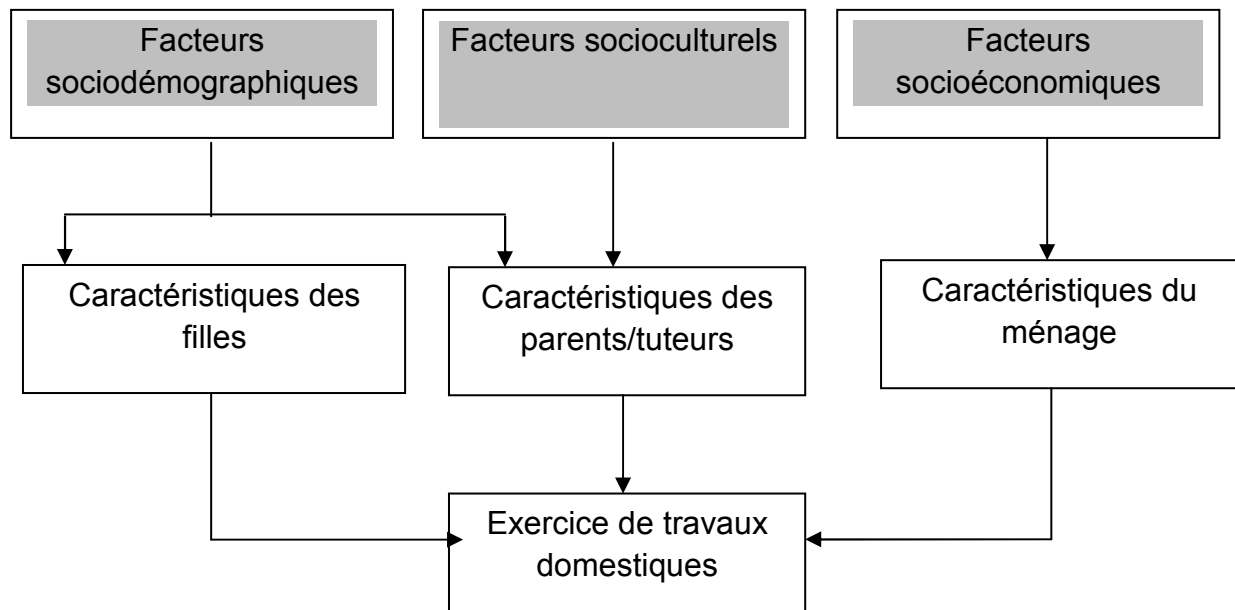
Les aspects conceptuels portent sur la définition du concept de travail domestique ainsi que sur le schéma conceptuel de l'étude.

- **Définition de concept**

Le travail domestique est une des formes de travail à laquelle sont soumis les enfants dans la société. Réalisé dans le cadre de la vie familiale ou du ménage, il s'agit d'un ensemble d'activités effectuées à l'intérieur de la sphère familiale. Ce qui limite son appréhension et son étude objective. Dans le cadre de cette étude, le travail domestique désigne des activités d'entretien de lieux, de garde et de soins accordés aux plus petits enfants, de garde des animaux, de la préparation des repas, de vaisselle, d'aide aux activités commerciales, d'aide dans les travaux artisanaux, de collecte de l'eau et du bois, où la participation des enfants est très considérable (Vita et al, 2003 ; Kobiané, 2006).

- **Schéma conceptuel**

Il se dégage de la revue de la littérature menée des facteurs qui peuvent être associés à la mise au travail domestique des filles dans leur ménage de résidence. Aussi nous servirons-nous de cette revue de la littérature afin de construire le cadre conceptuel de notre recherche. Celui-ci se présente comme ci-après :



2.3 Données et variables d'études

- **Source de données**

Nous combinons pour cette recherche des données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives proviennent de l'enquête qui s'est déroulée dans les 7 communes que compte la circonscription de la ville de Yaoundé. Elle a été menée auprès 844 filles de 10-17 ans de 30 établissements secondaires pour le volet qualitatif. De même, au cours de cette enquête, des entretiens individuels et des groupes de discussion ont été réalisés avec les filles, les parents et les encadreurs (conseillers d'orientations, surveillants généraux et/ou de secteur) en ce qui concerne le volet qualitatif.

- **Variables d'étude**

Le travail domestique constituera la variable dépendante dans le premier modèle d'analyse quand la performance scolaire en constituera une autre dans le second modèle d'analyse.

Conformément au schéma conceptuel, trois types de variables indépendantes sont retenues pour l'analyse. Ce sont les variables liées aux caractéristiques des parents/tuteurs (telles la situation matrimoniale, le statut d'activité, le niveau d'instruction et la religion), celles liées aux caractéristiques du ménage (le niveau de vie) et celles liées à l'enfant (le groupe d'âge et le statut familial).

2.4 Méthodes d'analyse

S'agissant des données quantitatives, au niveau explicatif, compte tenue de la nature dichotomique de la variable dépendante, le modèle multivarié de régression logistique² sera utilisée et permettra d'estimer pour les filles la probabilité d'être d'astreinte au travail domestique. Elle consiste à expliquer pourquoi, les filles sont mises au travail domestique et à indiquer parmi les variables introduites dans le modèle, les variables qui expliquent cet état de fait. Pour ce qui est de l'interprétation, les différents rapports de chance donneront la variation de l'exercice de travaux domestiques habituels par les filles en présence des autres variables prises ensemble. L'évolution de la statistique r , quant à elle, permettra d'identifier les variables déterminantes de la mise au travail domestique des filles à Yaoundé. Les résultats s'interpréteront en termes des rapports de chance.

Concernant les données qualitatives, transcrites à partir du terrain, par la suite, une analyse thématique a été faite par écoles d'abord, avant qu'on ne procède à une analyse transversale (analyse de contenu, analyse thématique) pour tous les sites et toutes les catégories de personnes interrogées

3. Résultats et discussions

3.1 Résultats

3.1.1 Typologie des travaux domestiques exercés

² La régression logistique fournit la probabilité du khi 2 associée au modèle, le pouvoir prédictif du modèle (pseudo R 2), les rapports de chances (odds ratio), le seuil de signification des paramètres, la statistique r qui est la contribution de chaque variable dans l'explication du modèle et enfin l'intervalle de confiance des odds ratio pour chacune des modalités des variables introduites dans le modèle. Ces différents paramètres facilitent l'interprétation des résultats. Dans notre cas d'étude, le modèle sera adéquat lorsque la probabilité associée au Khi sera inférieure au seuil de 10%.

Il ressort de l'organisation du travail domestique au sein des ménages et de la contribution des filles aux dits travaux que 88,7% des filles enquêtées, soit près de 9 filles sur 10 ont déclaré qu'elles exercent habituellement une activité domestique. C'est dire que l'exercice des travaux domestiques concerne une grande proportion de filles. Un résultat très proche de celui obtenu de l'étude produite par l'INS en 2008 selon lequel les travaux domestiques habituellement exercés concernaient 89,6% des filles. L'analyse de la typologie des travaux habituellement effectués par les filles (Tableau 1) montre la prédominance des travaux associés à la vaisselle (73,4%), à la lessive (68,5%), à l'entretien des lieux (58,2%) et à la cuisine (52,8%). Les activités domestiques qui consistent à aller chercher de l'eau, garder les petits enfants et faire le commerce ne sont pas aussi négligeables (respectivement 33,9%, 25,1% et 14,9%).

Tableau 1 : Types de travaux exercés par les filles

Types de travaux	Travaux habituellement exercés
Entretien des lieux	58,2
Cuisine	52,8
Vaisselle	73,4
Lessive	68,5
Collecter du bois	4,8
Chercher l'eau	33,9
Garde et soins des petits enfants	25,1
Garde/entretien/nutrition des animaux	4,3
Activités commerciales	14,9
Activités artisanales	3,2
Aides travaux champêtres	5,4
Autres travaux	3,1
Ensemble	88,7

3.1.2 Rapports de chance d'exercice de travaux domestiques

Quels sont donc les facteurs explicatifs du travail domestiques de ces dernières au sein du ménage de résidence ? C'est à cette interrogation que cette section s'intéressera en procédant à la vérification de la solidité des associations entre l'exercice habituel de travaux domestiques et les variables indépendantes puis d'en identifier les variables les plus

déterminantes. Ainsi, les relations qui subsisteront sont celles qui expliquent effectivement le phénomène c'est-à-dire l'exercice des travaux domestiques dans notre cas d'étude.

L'ensemble des résultats est consigné dans le Tableau A1 (en annexe). Le khi-deux du modèle final (M10) prenant en compte toutes les variables indépendantes étant significatif au seuil de 1 %, il apparaît dès lors que nous pouvons stipuler que ce modèle final est adéquat. Pour décrire les différents modèles du Tableau 2, M0 donne les effets bruts de chaque variable indépendante et les autres modèles donnent les effets nets, obtenus en contrôlant successivement pour le groupe d'âge de la fille (M1), le statut familial de la fille (M2), les caractéristiques des parents/tuteurs, notamment la situation matrimoniale du père/tuteur (M3), le statut d'activité de ce dernier (M4), son niveau d'instruction (M5) puis sa religion (M6), de même que le statut d'activité de la mère/tutrice (M7), son niveau d'instruction (M8) puis sa religion (M9) sans oublier le niveau de vie du ménage (M10) représentant une des caractéristiques du ménage.

3.2 Discussions des résultats

Pour ce qui est du **volet quantitatif de cette recherche**, l'examen des effets bruts (Modèle M0) c'est-à-dire l'effet propre de chaque variable indépendante en l'absence des autres variables montre que, cinq variables sur les dix en présence ont un pouvoir prédictif significatif au seuil de 5 %, au moins égal à 0,05. Il s'agit du niveau de vie du ménage (0,26), du niveau d'instruction de la mère/tutrice (0,18), du niveau d'instruction de la père/tuteur (0,08), du statut d'activité de la mère/tutrice (0,06) et de la religion de la mère/tutrice (0,05). A présent, passons ensuite à l'examen de l'évolution du pouvoir prédictif de ces variables au fur et à mesure que d'autres variables sont introduites dans les modèles. Cet examen permettant de mettre finalement en évidence les variables les plus déterminantes de la mise au travail domestique des filles à Yaoundé. Du modèle (M1) au modèle (M2), on introduit les caractéristiques individuelles des filles, à savoir le groupe d'âge auquel elle appartient et son statut familial. L'examen des résultats montre clairement que passant de M0 à M1, le pouvoir explicatif du groupe d'âge de la fille reste inchangé et se situe à (0,00). La même situation

étant observée pour la variable statut familial. C'est dire en clair que, les différences d'exercice des travaux domestiques habituels par les filles à Yaoundé ne sont pas liées à des différences dans les caractéristiques individuelles des enfants étudiées ici, c'est-à-dire le groupe d'âge et le lien de parenté avec le chef de ménage.

Du modèle (M3) au modèle (M9), on fait intervenir, en plus des caractéristiques individuelles des filles, les caractéristiques des parents/tuteurs à savoir d'abord le statut matrimonial du père/tuteur (M3), son statut d'activité (M4), son niveau d'instruction (M5), sa religion (M6), puis successivement les caractéristiques liées à la mère/tutrice de la fille que sont son statut d'activité (M7), son niveau d'instruction (M8) et sa religion (M9). De toutes ces caractéristiques des parents/tuteurs, seuls le pouvoir explicatif des variables statut d'activité du père/tuteur et niveau d'instruction de la mère/tutrice s'avèrent significatives au seuil de 10% et se situent respectivement à 0,04 et 0,06. On note que les pouvoirs explicatifs de la variable groupe d'âge de la fille et le statut familial de cette dernière se situant à (0,00) au M2 sont restés inchangés pour chacune des variables de M3 à M9. Ces constats suggèrent que les variables liées aux caractéristiques individuelles des enfants jouent peu en présence de celles liées aux parents/tuteurs vu que le pouvoir explicatif des différentes variables liées à la fille ne se renforce guère avec l'entrée des variables liées aux caractéristiques des parents/tuteurs.

Aussi, on note que le pouvoir explicatif de la variable statut d'activité du père/tuteur qui n'était pas significatif au M6 (0,02), se renforce et se situe à 0,06 au M7 tout en étant significatif au seuil de 10% avec l'introduction de la variable statut d'activité de la mère/tutrice dans le modèle M7. C'est dire que la variable statut d'activité de la mère/tutrice constitue une variable inhibitrice du statut d'activité du père/tuteur. Ainsi, l'on remarque que le statut d'activité de la mère/tutrice cache en quelque sorte l'effet du statut d'activité du père/tuteur. Il en résulte que le statut d'activité du père/tuteur n'influence la mise au travail domestique des filles que si on prend en compte le statut d'activité de la mère/tutrice dans l'analyse. Cependant, en passant du modèle M7 à M8, le pouvoir explicatif de la variable statut

d'activité du père/tuteur perd sa significativité pour se situer à 0,00. C'est dire que l'entrée dans le modèle M8 de la variable niveau d'instruction de la mère/tutrice annule complètement l'effet du statut d'activité du père/tuteur. Cela traduit ainsi le fait que l'effet du statut d'activité du père/tuteur passe totalement par le niveau d'instruction de la mère/tutrice. Le niveau d'instruction de la mère/tutrice constitue de ce fait une variable intermédiaire pour le statut d'activité du père/tuteur. Un fait pouvant s'expliquer par la relation qui existe entre le niveau d'instruction et le statut d'activité. Par ailleurs, l'entrée dans le modèle M8 de la variable niveau d'instruction de la mère/tutrice annule complètement l'effet du niveau d'instruction du père/tuteur de même l'entrée dans le modèle M9 de la variable religion de la mère/tutrice annule aussi complètement l'effet de la religion du père/tuteur. D'où, nous pouvons affirmer que le niveau d'instruction de la mère/tutrice constitue de ce fait une variable intermédiaire pour le niveau d'instruction du père/tuteur quand la variable religion de la mère/tutrice apparaît comme une variable intermédiaire pour la religion du père/tuteur.

Du modèle (M9) à (M10), on introduit la variable liée au ménage à savoir le niveau de vie de ce dernier. Avec l'introduction de cette dernière variable, on note que le pouvoir explicatif de toutes les variables liées aux caractéristiques individuelles des filles demeure inchangé alors que celui de certaines variables liées aux caractéristiques des parents/tuteurs notamment le niveau d'instruction de la mère/tutrice se réduit quelque peu tandis que celui du statut d'activité du père/tuteur se renforce davantage. On s'aperçoit que concernant le groupe d'âge de la fille et son statut familial, leur effet statistique et leur pouvoir prédictif changeant très peu voire pas du tout, même après incorporation de la variable niveau de vie du ménage. Ce qui fait dire que les raisons de la mise au travail domestique des filles ne se trouvent pas dans les quelques variables mesurées ici. En d'autres termes, les sources de la mise à la contribution des filles au travail domestique du ménage se trouvent en dehors de ce cadre restreint de la famille. Il est possible qu'ils trouvent leur origine dans d'autres facteurs communautaires, ou dans des normes sociales qui sont largement partagées par

l'ensemble de la société. Une autre possibilité est que ces sources peuvent se trouver dans d'autres caractéristiques des ménages qui n'ont pas été investiguées dans cette analyse.

Aussi, on note que le pouvoir explicatif de la variable le niveau d'instruction de la mère/tutrice passe de 0,07 au modèle M9 à 0,06 au modèle M10 quand celui de la variable statut d'activité du père/tuteur passe respectivement de 0,00 à 0,04. S'agissant de la variable niveau de vie du ménage, son pouvoir explicatif se situe à 0,18.

Bien que la discussion ait jusqu'ici porté sur le pouvoir prédictif des variables, les modèles du Tableau 2 peuvent aussi être évalués sur la base de la part de la variance expliquée par le modèle tout entier ou sur la base de l'effet net des diverses variables indépendantes. S'agissant de la proportion de variance expliquée, les modèles estimés expliquent de près de 88,7% au modèle (M0) à près de 87,6% au modèle (M10) de toute la variation de l'exercice d'un travail domestique habituel. En d'autres termes, les modèles spécifiés ici rendent compte d'une grande partie de la variation dans la l'exercice habituel des travaux domestiques par les filles étudiées à Yaoundé. S'agissant des effets nets (dans le modèle complet (M10)), on constate ce qui suit:

- Les filles du groupe d'âge 15-17 ans ont 37% de chances en moins d'être soumises à l'exécution des travaux domestiques que les filles du groupe d'âge 10-14 ans;
- Les filles orphelines ont 51% de chances en plus d'effectuer des travaux domestiques quand les filles du chef de ménage ont 18% de chances en moins d'être soumises aux travaux domestiques par rapport à leurs homologues confiées/adoptées.
- Les filles dont le père/tuteur est célibataire ont 80% de chance en moins d'exercer des travaux domestiques que leurs homologues de père/tuteur marié.
- Par rapport aux filles dont le père/tuteur est salarié, les filles de père/tuteur indépendant/employeur ont deux fois plus de chance d'exercer des travaux domestiques. Notons que ces différences sont statistiquement significatives au seuil de 10%. Aussi, les filles dont la mère/tutrice est indépendante/employeur et salariée

ont respectivement 5% de chances en moins et 1,12 fois plus de chance d'effectuer des travaux domestiques comparées aux filles de mère ménagère.

- Les filles de père/tuteur de niveau d'instruction secondaire et supérieur ont respectivement 45% et 48% de chances en moins d'exercer des travaux domestiques par rapport aux filles dont le père est sans niveau d'instruction. Egalement, les filles de mère/tutrice de niveau d'instruction secondaire et supérieur ont moins de chances d'exercer des travaux domestiques par rapport à leurs homologues de mère sans niveau d'instruction. Ces chances étant respectivement de 52% et 74%. Notons que ces différences relatives au niveau d'instruction de la mère/tutrice sont statistiquement significatives au seuil de 5%. Ainsi, l'on constate que le niveau d'instruction des parents/tuteurs (en occurrence la mère) est un facteur important pour la compréhension de la participation des enfants à la force de travail. Les résultats montrent que, plus le niveau d'instruction des parent/tuteurs est élevé, plus la progéniture est épargnée du travail. L'hypothèse H3 concernant l'effet de l'éducation parents/tuteurs sur le travail domestique des filles est confirmée en partie (pour les mères/tutrice) et rejoint globalement les résultats de Diallo (2001) et de Grootaert (1998) dans le cas du travail des enfants en général.
- Les filles ont 1,04 et 2,09 fois plus de chances par rapport aux filles de mère/tutrice musulmane d'effectuer des travaux domestiques quand cette dernière est respectivement catholique ou protestante. A contrario, les filles ont respectivement 30% et 42% de chances en moins d'être soumises aux travaux domestiques par rapport aux filles de père/tuteur musulman.
- Enfin, il ressort des résultats que les filles vivant dans les ménages à niveau de vie moyen et leurs homologues des ménages de niveau vie élevé ont respectivement 63% et 82% de chances en moins d'être soumises à des travaux domestiques comparées aux filles vivant dans les ménages à faible niveau de vie. Un constat fait par Adjiwonou (2005) et Lachaud (2004) dans le cadre du travail des enfants en

général. Notons que ces différences observées sont statistiquement significatives au seuil de 1%.

Il ressort donc de l'examen des facteurs de l'exercice des travaux domestique par les filles à Yaoundé toutes choses égales par ailleurs, que les déterminants de celui-ci sont en fin de compte, par ordre d'importance décroissant au seuil de 10%, le niveau de vie des ménages (0,18), le niveau d'instruction de la mère/tutrice (0,06) et le statut d'activité du père/tuteur (0,04). A l'opposé, le groupe d'âge de l'enfant, son statut familial, le statut matrimonial du père/tuteur, le niveau d'instruction et la religion du père/tuteur, le statut d'activité de la mère/tutrice et sa religion ont des pouvoirs explicatifs nuls et non significatifs au seuil de 10 %.

Concernant **le volet qualitatif de cette recherche**, il en est ressorti que la compréhension de la mise aux travaux domestiques des filles doit être menée en prenant en compte deux facteurs essentiels :

La division sexuelle des activités domestiques

La perception de la contribution des filles aux travaux domestiques laisse transparaître une division sexuelle des activités domestiques au sein des ménages. La quasie totalité des répondants disent que tous les enfants sans distinction de sexe doivent participer aux activités domestiques et même, certains disent qu'il n'existe pas des travaux spécifiques aux filles. Mais il convient de nuancer car l'affinement de cette question révèle que la cuisine est l'apanage des filles. L'on n'a qu'à passer en revue l'organisation familiale du travail qui laisse émerger que la vaisselle et la cuisine sont des tâches auxquelles les filles n'échappent pas. Il y a comme une féminisation de l'activité culinaire dans les ménages de Yaoundé car dans certaines cultures ou du moins dans certains ménages, les garçons ne sont pas autorisés à passer à la cuisine ainsi que l'attestent ces extraits : « *Chez nous [elle est Boulou et veut parler de sa culture], les garçons ne vont pas à la cuisine.* » (FGD parentes, Odza, nov. 2010). Répondant à cette question à la suite d'une intervenante qui insiste sur la mixité dans les tâches domestiques, cette surveillante dit « *Chez nous [elle est Bamiléké et veut parler ici*

du ménage qui l'a élevée], on n'a pas été élevé comme ça, les garçons n'allaient pas à la cuisine. La cuisine était réservée aux filles.» (FDG surveillantes et Censeur, Lycée d'Efoulan, nov. 2010).

Cette féminisation des tâches domestiques ou du moins de certaines de ces tâches se renforce par la permissivité des parents dont bénéficient les garçons contrairement aux filles bénéficiant plutôt de la rigueur des parents notamment les mères. C'est ce que semble dire cette parente lorsqu'elle dit « *...je peux tolérer certains comportements chez un garçon (la paresse) mais pas chez une fille. Par exemple si je dis à un garçon vas me puiser de l'eau, il refuse, je peux tolérer mais si c'est ma fille je ne peux pas tolérer. En réalité la femme ne peut pas faire ce que l'homme peut faire et l'homme ne peut pas faire ce que la femme peut faire.* » (FGD mixte parents Oyom-Abang, nov. 2010).

Si dans cet extrait cette division sexuelle des tâches est nourrie par la passivité de la maman, dans d'autres cas elle est même reproduite et perpétuée par les parents notamment les pères. A la question de savoir s'il y a des tâches exclusivement réservées aux filles Thérèse Laure (17 ans, Terminale A4 Espagnol, parents cultivateurs et vivant au village) répond « *Oui il y a une distinction. Par exemple la vaisselle, le ménage et la cuisine c'est uniquement pour les filles. Et fendre le bois est l'exclusivité des garçons. Cette distinction a ses raisons dans l'éducation dictée par le roi de la maison, mon père.. Je pense qu'il y a une différence parce que les parents surtout mon père éduque en tenant compte du sexe : fort = garçon, faible = fille.»*

La faible participation des garçons aux activités domestiques des ménages peut être une figure de la socialisation différentielle des enfants par les parents. C'est du moins ce qu'atteste cet extrait de Vanessa (16 ans, classe de seconde...) « *non [nous (les filles) ne contribuons pas aux travaux domestiques comme les garçons] parce que parfois, peut-être les garçons, mes frères, ils puisent l'eau pour préparer, parfois ils ne puisent pas. Parfois ce sont les filles qui puisent encore l'eau pour préparer. Donc moi je trouve que les filles*

participent plus aux travaux domestiques. On peut faire une différence chez nous entre les garçons et les filles. »

Contribution des filles aux travaux domestiques comme respect de la norme sociale et perpétuation de la tradition

Il est apparu dans les discours des enquêtés une forte tendance à présenter la participation des filles aux travaux domestiques comme une norme sociale qui se doit d'ailleurs d'être perpétuée avec la succession de différentes générations. Il faut tout de même dire que la socialisation des enfants (sans distinction de sexe) par le travail apparaît comme une règle et revenant aux travaux domestiques, une emphase est mise sur la contribution des filles. Les enfants (filles) enquêtées ont intériorisé leur contribution aux activités domestiques comme norme à laquelle ne devrait échapper aucune fille. Elles vont même plus loin et font de leur contribution à ces activités, un devoir. C'est du moins ce qui ressort de ces extraits : A la question de savoir que pensez-vous de la contribution des filles aux activités domestiques, Christelle Nadège (17ans, classe de Première D) répond « *je trouve que c'est l'ordre normal des choses parce que je suis d'abord une femme...* ». Suzanne (17 ans, classe de 2^{nde} A) quant à elle pense que cette contribution « *... doit être nécessaire, j'ai vu que c'est normal pour les filles d'apprendre à travailler dans la maison familiale. Déjà quand elle va arriver dans son foyer elle sera capable de faire tout ce qu'il faut.* ». Dans ce sens, Bekolo soutient en disant que « *moi je pense que la participation des filles aux travaux domestiques est une bonne chose. Je crois même que c'est une obligation puisque c'est en faisant tout ceci que demain nous pourrions être comme nos parents, nos mères, des femmes, des mères de familles.* » (FGD filles, Ekounou, novembre 2010). Thérèse Laure (17 ans, Terminale A4Espagnol, parents cultivateurs et vivant au village) pousse un peu plus loin et affirme que « *Je pense que c'est tout à fait légitime, normal et correct que les enfants sans distinction contribuent aux travaux domestiques dans leurs différents ménages. Pour moi c'est un devoir moral pour l'enfant, surtout pour la fille que je suis de contribuer aux activités domestiques à la maison.* »

Cette autre fille va au-delà de la norme que constitue la contribution des filles aux activités domestiques pour évoquer aussi l'apport desdites activités sur sa scolarisation. Diane Chancelie (17 ans 2nde A) confie que *« je trouve normal pour l'enfant que je suis d'aider les parents. Cela contribue d'abord à ma formation de femme et en plus c'est à base de ça que moi je trouve mon argent de poche, que les parents paient la scolarité. En un mot je pense que c'est un devoir pour une fille d'aider ses parents à la maison. »*

Si les encadreurs ne dérogent pas à cette règle qui normalise la contribution des filles aux activités domestiques, il faut tout de même dire qu'ils font beaucoup appel à la tradition ou mieux encore à la culture africaine. C'est du moins ce que pense M. Mensah (surveillant au Collège AMASIA, marié et père de trois enfants, de nationalité ghanéenne) : *« Dire à un enfant de ne pas travailler, ne pas exécuter les tâches domestiques à la maison, c'est une erreur parce que dans la tradition en Afrique, en s'appuyant sur le cas des filles par exemple, chaque mari voudrait que sa propre femme lui fasse à manger même quand ils ont une domestique et non lui faire manger une nourriture préparée par la domestique. »* (FGD surveillants collège AMASIA, novembre 2010). A l'analyse, tout ce qui précède présuppose la division sexuelle du travail au sein des ménages. Il faut donc penser que l'organisation familiale des tâches domestiques se fonde sur le sexe des enfants.

Conclusion

Les principaux résultats obtenus confirment généralement les résultats des études passées notamment avec l'influence du niveau de vie et du niveau des parents/tuteurs et confirment les hypothèses H1 (en partie) et H2. Ainsi, sur la base de ces résultats, nous préconisons deux pistes de perspectives :

- Développer des programmes communautaires en appui aux activités génératrices de revenus en particulier en vue de l'amélioration le revenu des ménages. Ce qui pourrait réduire la mise au travail domestique des filles par l'embauche de personnels/employé de maison par les ménages.

- Développer et intensifier des programmes de protection de l'enfance et les campagnes de sensibilisation sur les filles scolarisées et astreintes aux travaux domestiques en direction des ménages et de la communauté, en vue d'attirer l'attention des parents/tuteurs à faible niveau d'instruction.

Bibliographie

BIT (2005), La traite des enfants aux fins d'exploitation de leur travail au Cameroun, Rapport d'enquête, Cameroun, Bureau International du Travail, 66p.

BOUGROUM M. ET IBOURK A. (2004), Les déterminants du travail des enfants et analyse micro économique de la demande d'éducation non formelle au Maroc : cas du secteur de l'artisanat », CRED, Université Cadi Ayyard, Marrakech, Maroc 22p.

BOYDEN J. (1992), Les enfants au travail à Lima, Pérou. Protéger les enfants au travail, New York, UNICEF, 224p.

CANAGARAJAH S., ANDVIG J. ET KIELLAND A., 2001-« Issues on Child Labor in Africa » in Africa Region Human Development Working Paper Series, 67p.

CODESRIA, 2010- La place du travail pour la jeunesse africaine[en ligne], disponible sur <http://web.codesria.org>

DIALLO Y. ET KONE K.S., (2001),- « Pauvreté des ménages et phénomène des enfants en Côte d'Ivoire », Colloque chaire UNESCO Pauvreté et développement durable, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 22 et 23 novembre, 24p.

ERNY P. (1972), L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essais sur l'éducation traditionnelle, Paris, 125p.

GROOTAERT C., (1998), « Child labor in Côte d'Ivoire», in The policy of child labour. A comparative study, 77p.

INS (2008), Rapport national sur le travail des enfants au Cameroun, Yaoundé, Institut National de la Statistique, 81p.

KIFLE A., 2002- Child domestic workers in Addis-Abeba: a rapid assessment, ILO/IPEC, Geneva.

KOBIANE J-F, 2006- « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », in Pilon Marc (éds.), Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu, Paris, Ceped, pp.185-204.

KOUTON F. et al., 2009- « Les employés domestiques à Cotonou : profil et défis sociodémographiques », in Amadou Sanni Mouftaou et al., Villes du Sud, dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, Paris, Ed Archives contemporaines, pp. 141-162.

LANGE M-F. (1998), L'école et les filles en Afrique, Paris, Karthala, 252p.

MARCOUX R. (1998), « Entre l'école et la calebasse. Sous-scolarisation des filles et mise au travail à Bamako », in Lange Marie France (Dir), L'école et les filles en Afrique. Scolarisations sous conditions, Paris, Karthala, pp 73-96.

MULTIPLE INDICATORS CLUSTER SURVEY (Enquête par grappes à indicateurs multiples) (2006), Rapport principal, MINEPAT, UNICEF, INS, 327p.

MIMCHE H. (2003), « De la pertinence du concept de travail des enfants dans le contexte culturel camerounais », communication présentée au séminaire Travail et scolarisation des

enfants en Afrique : états des connaissances et perceptions, Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 15p.

NGUEYAP E., 1996- « Société, réussite économique et travail des enfants : le cas des Bamiléké du Cameroun », in Schlemmer B., L'enfant exploité : oppression, mise au travail et prolétarianisation, (éds) Karthala ORSTOM, Paris France, pp 393-405.

PILON M ET YARO Y. (2001), La demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche, réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, n°1, 219p.

POIRIER J. et al. (1996), Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages, Collection « Travaux de l'UERD », 2^{ème} édition Ouagadougou, 96p.

SCHLEMMER B. (1996), L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation, Karthala-Orstom, Paris, 86p.

SENAH K. E. (2007), Travail et scolarisation des enfants au Togo, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun, 84p.

SOUAIBOU M. (2007), Pauvreté et différences de scolarisation au Cameroun, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun, 151p.

TSALA D., SENDA L. (2005), « Pauvreté, travail des enfants et fréquentation scolaire. Analyse comparative en milieu urbain congolais et centrafricain », Communication présentée aux Sixièmes Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie sur: Villes du Sud: Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, 22-25 novembre 2005. Cotonou.

VIGNIKIN K. (2003), « Travail et scolarisation des enfants au Togo : deux modes de socialisation complémentaires ou conflictuels ? », Communication présentée au Séminaire sur le thème Travail et scolarisation des enfants en Afrique : états des connaissances et perspectives, Cotonou.

ZOUNGRANA C. M. et al. (1998), « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches » in Lange Marie France (Dir), L'école et les filles en Afrique. Scolarisations sous conditions, Paris, Karthala, pp 167-196.

Annexe A1 : Rapports de chance d'exercice de travaux domestiques des filles suivant leurs caractéristiques, celles de leurs parents/tuteurs et celle du ménage dans lequel elles vivent.

Variables Indépendantes	Risques relatifs par rapport aux modalités de référence									
	Effets bruts	Effets nets par rapport aux modalités des autres variables indépendantes								
M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
A	A à B	A à C	A à D	A à E	A à F	A à G	A à H	A à I	A à J	A à J
CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES FILLES										
A- Groupe d'âge (MR= 10-14 ans)										
15-17 ans	0,79ns	0,79ns	0,74ns	0,76ns	0,81ns	0,82ns	0,82ns	0,74ns	0,72ns	0,63ns
Statistique r	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,04ns
B- Statut familial de la fille (MR= Filles confiée/adoptée)										
Fille chef de ménage	0,00ns	0,00ns	0,01ns	0,04ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns
Fille du chef de ménage	0,97ns	0,95ns	1,02ns	1,04ns	0,9ns3	0,90ns	0,94ns	0,84ns	0,85ns	0,82ns
Fille orpheline	1,36ns	1,35ns	2,35ns	2,39ns	2,41ns	2,18ns	1,66ns	2,03ns	1,68ns	1,51ns
Statistique r	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns
CARACTERISTIQUES DES PARENTS/TUTEURS										
C- Statut matrimonial du Père/tuteur (MR= Marié)										
Célibataire	1,20ns		1,18ns	1,08ns	1,11ns	1,05ns	0,28ns	0,31ns	0,30ns	0,20ns
Autre	0,30ns		0,22ns	0,35ns	0,38ns	0,37ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,01ns
Statistique r	0,00ns		0,01ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns
D- Statut d'activité du père/tuteur (MR= salarié)										
Indépendant/employeur	1,00ns			1,02ns	1,71**	1,79**	2,07**	1,77**	1,87**	2,03**
Autre	0,90ns			0,95ns	1,13ns	1,11ns	1,13ns	1,01ns	0,95ns	1,11ns
Statistique r	0,00ns			0,00ns	0,00ns	0,02ns	0,06*	0,00ns	0,00ns	0,04*
E- Niveau d'instruction du père/tuteur (MR= sans niveau)										
Primaire	0,01ns				0,01ns	0,01ns	0,01ns	0,01ns	0,01ns	0,01ns
Secondaire	0,38ns				0,77ns	0,72ns	0,50ns	0,53ns	0,45ns	0,52ns
Supérieur	0,82ns				1,94ns	1,79ns	1,09ns	0,80ns	0,68ns	0,55ns
Statistique r	0,08**				0,11**	0,10**	0,06**	0,00ns	0,00ns	0,00ns

F- Religion du père/tuteur (MR= Musulman)										
Catholique	1,00ns				0,95ns	0,91ns	0,74ns	0,60ns	0,58ns	
Protestant	1,32ns				1,51ns	1,63ns	1,43ns	0,64ns	0,70ns	
Autre	1,91ns				1,87ns	1,91ns	1,84ns	1,23ns	1,31ns	
Statistique r	0,00ns				0,00ns	0,03*	0,07**	0,00ns	0,00ns	
G- Statut d'activité de la mère/tutrice (MR= Ménagère)										
Salarié	1,90**					1,62ns	1,09ns	1,15ns	0,95ns	
Indépendant/employeur	0,92ns					1,04ns	0,92ns	1,02ns	1,12ns	
Autre	1,70ns					1,55ns	1,10ns	1,21ns	1,22ns	
Statistique r	0,06**					0,00ns	0,00ns	0,00ns	0,00ns	
H- Niveau d'instruction de la mère/tutrice (MR= sans niveau)										
Primaire	0,27ns						0,25ns	0,33ns	0,20ns	
Secondaire	0,44ns						0,38ns	0,52ns	0,26ns	
Supérieur	1,25ns						0,87ns	1,18ns	0,48ns	
Statistique r	0,18**						0,08**	0,07**	0,06**	
I- Religion de la mère/tutrice (MR= Musulman)										
Catholique	1,05ns							1,26ns	1,04ns	
Protestant	1,90ns							3,02ns	2,09ns	
Autre	2,00ns							1,72ns	1,24ns	
Statistique r	0,05**							0,00ns	0,00ns	
CARACTERISTIQUE DU MENAGE										
J- Niveau de vie du ménage (MR= Faible)										
Moyen	0,33***								0,37***	
Elevé	0,10***								0,12***	
Statistique r	0,26***								0,18***	
Khi² du modèle	-	1,2ns	5,6ns	8,2ns	14,1***	29,2***	34,6***	38,6***	46,6***	51,2***
Pouvoir prédictif du modèle (%)	-	88,74	88,74	88,53	88,22	87,67	87,38	87,87	87,80	87,63
Seuil de signification : * : 10 %, ** : 5 % et *** : 1 %, ns : non significatif MR : modalité de référence										

